

L'ALTERNANCE PROGRESSIVE POUR LA RENTRÉE 2020

ÉTAPE 1

CANDIDATURE



DOSSIER DE CANDIDATURE



ENTRETIEN



TESTS

Pour sécuriser votre parcours de formation,
optez pour l'alternance progressive :



+ de temps pour trouver
une alternance



L'assurance d'intégrer
l'école dès la rentrée*



> Signature d'une convention d'alternance progressive



> Paiement d'un acompte de 500€

RECHERCHER D'ALTERNANCE
PERTURBÉE EN RAISON
DE LA CRISE SANITAIRE
DU COVID-19

ÉTAPE 2

RENTRÉE
2020

UN CONTRAT EN ALTERNANCE A-T-IL ÉTÉ SIGNÉ ?

OUI

L'ADMISSION DÉFINITIVE EN ALTERNANCE
EST ALORS CONFIRMÉE

€ < Remboursement de l'acompte de 500€

NON

L'ALTERNANT PROGRESSIF INTÈGRE
LA FORMATION

L'accompagnement personnalisé à la recherche d'un
contrat en alternance et d'un stage se poursuit

ÉTAPE 3

+ 3 MOIS

UN CONTRAT EN ALTERNANCE A-T-IL ÉTÉ SIGNÉ ?

OUI

SIGNATURE D'UN CONTRAT EN ALTERNANCE

€ < Remboursement des frais de scolarité
au prorata du temps de scolarité déjà
écoulé

NON

INSCRIPTION EN INITIAL
PAIEMENT DU SOLDE DE LA FORMATION

€ > BTS : 3800€ (4300-500)
€ > BAC+3 : 5000€ (5500-500)
€ > BAC+5 : 5500€ (6000-500)
(Règlement en 1 ou 8 fois)